

AVIS aux RIVERAINS

Les réseaux assainissement de la commune de DOMPIERRE-SUR-VEYLE vont faire l'objet d'un contrôle des branchements d'assainissement par dispositif fumigène par la société PMH.

PERIODE d'INTERVENTION :

Du 26 Février 2025 au 28 Février 2025 de 8h00 à 17h00

NATURE de l'OPERATION :

L'opération consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement eaux usées, afin d'en détecter les raccordements non conformes.

RACCORDEMENTS NON CONFORMES

Il s'agit de gouttières de toitures, de drains de jardins, de terrasses, d'entrées de garages, etc... raccordés au réseau d'assainissement eaux usées.

Ils sont la cause principale d'introduction d'eaux parasites lors de pluies abondantes. Ils provoquent des débordements des collecteurs de transit et perturbent le fonctionnement de la station d'épuration.

SECURITE ENTOURANT L'OPERATION

La fumée utilisée pour effectuer ce test n'est pas nocive, ne tâche pas et se dissipe en peu de temps. En cas d'apparition de fumée, une aération (ouverture de fenêtre...) permettra de dissiper rapidement la fumée. Les opérants sur site seront à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

A chaque secteur inspecté et avant de commencer la fumigation, nous avertirons directement sur place :

- Police ou Gendarmerie
- Pompiers

La FUMEE dans VOTRE HABITATION

Pour éviter l'irruption de la fumée dans votre habitation au moment de l'opération, **veillez à ce qu'il y ait bien de l'eau dans les siphons** (en verser s'il y a lieu) et QUE CES DERNIERS SONT BIEN ETANCHES.

Merci pour votre compréhension.

Merci par avance du bon accueil des agents PMH qui pourront être amenés à venir dans votre propriété si besoin

CONTACT Société PMH :

**TOURNELLE Mathis – 07 55 61 73 63
MALFONDET Julien – 06 30 72 73 91**